

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU VAR



VILLE DE SOLLIES PONT

## EXTRAIT

du registre des délibérations  
du Conseil Municipal  
de la Commune de SOLLIES PONT

**Séance du jeudi 25 mars 2021**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33
<p><b>Date de la convocation</b> 18 mars 2021</p> <p><b>Date d'affichage</b> 18 mars 2021</p> <p><b>Délibération n°</b> 2021-20</p> <p><b>Objet de la délibération</b> <i>Service de l'urbanisme – Bilan des cessions et des acquisitions de l'année 2020</i></p> <p>Vote pour à l'unanimité</p> <p><b>POUR : 33</b> <b>CONTRE : 0</b> <b>ABSTENTION : 0</b></p>		

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars deux mille vingt et un, à dix-huit heures et deux minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à huis clos au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

**Étaient présents :**

GARRON André, COIQUAULT Jean-Pierre, RAVINAL Danièle, DUPONT Thierry, GOTTA-SMADJA Marie-Aurore, LAURERI Philippe, FOUCOU Roseline, BOUBEKER Patrick, DELGADO Alexandra, LE TALLEC Jean-Claude, BARNAY Patrice, BERTRAND Huguette, SCHMITTE Laurent, NAAL Jean-Michel, TREQUATTRINI Pascale, BELTRA Sandrine, CHARRETON Paule-Sandrine, GANDIN Frédéric, ATIAS Jessica, CHAOUCHE Dalel, LEVEQUE Mickaël, CROCE Marc-Edouard, VINCENTS Christiane, BOLLA Alain, LAGIER Laure, ROYET Pierre, MARINONI Audrey.

**Procurations :**

PONROY Nathalie donne procuration à FOUCOU Roseline, BESSET Monique donne procuration à DELGADO Alexandra, LARCHE Laurence donne procuration à CHARRETON Paule-Sandrine, BLANC Benjamin donne procuration à LAURERI Philippe, VAZ Hugo donne procuration à DUPONT Thierry, ORTIS Elsa donne procuration à RAVINAL Danièle.

**Absents :**

Aucun.

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, **Madame Huguette BERTRAND** est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

L'alinéa 2 de l'article L.2241-1 du code général des collectivités territoriales dispose que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2000 habitants, par celle-ci ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif.

La commune a ainsi dressé un bilan des acquisitions et cessions immobilières au cours de l'année 2020.

On notera la cession de l'ancien Hôtel de la Fontaine à la communauté de communes de la vallée du Gapeau pour l'aménagement de l'office du tourisme, et la cession d'un délaissé de la ZAC de la Poulasse aux propriétaires mitoyens.

Deux acquisitions amiables ont été réalisées par l'Etablissement Public Foncier de Provence Alpes Côte d'Azur (EPF PACA), l'une dans le cadre de la convention d'intervention foncière en opération d'ensemble sur le site Traverse des frères, l'autre dans le cadre de la convention habitat à caractère multi-sites, sur le secteur des Plantades concerné par l'emplacement réservé de mixité sociale MS06.  
Ce bilan sera annexé au compte administratif 2020.

\*\*\*\*\*

VU l'article L.2241-1 du code général des collectivités territoriales,

**CONSIDERANT** que la commune a réalisé des cessions et des acquisitions immobilières au cours de l'année 2020,

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,  
Le conseil municipal,

**à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants**

- **PREND ACTE** du bilan 2020 des cessions et acquisitions opérées sur le territoire communal, tel qu'annexé à la présente ;
- **DIT** que ce bilan sera annexé au compte administratif de la commune pour l'année 2020.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs  
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON  
Maire



### Etat des cessions immobilières année 2020

Date de l'acte	Adresse	Réf. cadastrales	Acquéreur	Objet	Montant
3/07/2020	Hôtel de la Fontaine 3 Place du G <sup>al</sup> de Gaulle	AT 68	CCVG	Réalisation de l'office du tourisme	309 000 €
28/09/2020	7 avenue Lion	AE 30	Epoux RIBES	Cession d'un délaissé	13 140 €

### Etat des acquisitions immobilières année 2020

Date de l'acte	Adresse	Réf. cadastrales	Objet	Montant
31/07/2020	Les Plantades	AB 285, 286 et 287	Réalisation d'un programme immobilier	500 000 €
22/10/2020	3 traverse des Frères	AO 74	Réalisation d'un programme immobilier	40 000 €

AR Prefecture

083-218301307-20210325-202120-DE

Reçu le 29/03/2021

Publié le 29/03/2021

**AR Prefecture**

083-218301307-20210325-202120-DE

Reçu le 29/03/2021

Publié le 29/03/2021